

# PLAN VERT : UN PARI SUR L'AVENIR

**Le Plan Vert, véritable projet de transformation du territoire, a été présenté lors du conseil municipal du 13 février.**

D'après le **GIEC** (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat), " *il nous reste 3 ans pour changer, réduire notre impact et pour RESPIRER en 2050. Le niveau actuel des émissions de gaz à effet de serre est le plus élevé de l'histoire de l'humanité. Soyons clairs, nous ne sommes pas du tout sur le chemin de l'Accord de Paris, visant à limiter le réchauffement climatique à + 1,5 °C. La tendance actuelle est à + 3,2 °C.* "

Un mois après sa réélection, **Raphaël Cognet** s'est emparé du sujet pour inscrire la Ville de Mantes-la-Jolie dans une démarche durable et écologique. Pour ce faire, **Jamila El Bellaj** a été nommée adjointe à la transition écologique, et **Clara Bermann**, conseillère municipale déléguée au développement durable. Les deux jeunes femmes se sont donc emparées du sujet et repris le travail amorcé notamment lors des Assises de la transition écologique.

" *Nous nous sommes appuyées sur la restitution de ces Assises, et donc sur les attentes des Mantais pour guider nos choix* ", a expliqué **Clara Bermann** lors du dernier conseil municipal, au moment de présenter le Plan vert de la Ville.

## POURQUOI CE PLAN VERT ?

- Constat : îlots de chaleur pouvant faire varier les températures de 1 à 8 degrés ; taux de pollution non négligeable ; effet direct sur la santé, sur les inégalités sociales, sur l'éducation.
- Mais nous avons aussi une belle identité avec 35% d'espaces verts dans la ville que nous pouvons renforcer et optimiser.



*Objectif : Faire de Mantes le joyau vert de l'ouest parisien, pour renforcer l'attractivité de notre territoire*

### Les enjeux de ce plan vert :

- Jouer positivement un rôle sur la pollution et la qualité des eaux
- Réguler le phénomène d'îlot de chaleur urbain
- Participer à la maîtrise du risque inondation
- Participer à la préservation et la biodiversité

## COMMENT ?

- En créant des cours oasis dans certaines écoles, dont une dès cet été, ([retrouvez le communiqué de presse > ICI <](#))
- En réaménageant les places qui ont été soumises à consultation publique : Marché au Blé, St Maclou, Paul-Bert et Ste Anne.
- En végétalisant les rues et les quartiers :
  - De façon transitoire dans l'attente de grands projets (sur la dalle du Val Fourré ou devant la gare Mantes station par exemple),
  - De façon durable dans le cadre de la végétalisation des rues

### Trois projets lancés via des premières demandes de subventions votées lors du conseil municipal du 13 février :

- Mettre en place d'un urbanisme transitoire, côté entrée de ville Mantes station : action à court terme sur cette espace pour casser l'ilôt de chaleur et l'aspect bétonné qui ressort de cette entrée de ville.
- Repenser la nature en ville : création de corridors de biodiversité, restructuration et amélioration de l'axe allant de la place de l'Europe au belvédère (état des arbres, îlots de chaleur).
- Débétonisation des places Sainte-Anne, Paul-Bert ainsi que la parcelle à l'angle des rues des Coquilles et de Gassicourt en candidatant au fonds verts de l'état, comme présenté lors des dernières concertations publiques.

